

KINÉSITHÉRAPIE À DISTANCE : CE QUE LA PANDÉMIE DE COVID-19 NOUS A APPRIS

LA KINÉSITHÉRAPIE « MIXTE » A CONVAINCU DE NOMBREUX PATIENTS ET KINÉSITHÉRAPEUTES

ZAVENTEM, le 07 juillet 2021 – Durant la pandémie de COVID-19, les séances de kinésithérapie à distance (téléconsultation par vidéo ou téléphone) ont temporairement été remboursées en Belgique, afin de garantir l'accès aux soins tout en limitant les risques d'infections. Les patients et les kinésithérapeutes ont réagi positivement à ce nouveau type de consultation, puisqu'une étude belge montre que plus de la moitié des traitements qui ont eu lieu pendant cette période étaient une combinaison de séances en présentiel et de séances à distance, que l'on nomme *kinésithérapie « mixte »*.

Afin d'évaluer l'expérience et connaître l'opinion générale sur cette nouvelle forme de kinésithérapie, deux enquêtes (une pour les kinésithérapeutes et une pour les patients) ont été menées, avec la collaboration de quatre universités. Au total, 1.567 kinésithérapeutes (dont 643 ont presté des séances à distance) et 183 patients (dont 35 ont bénéficié de séances à distance) y ont répondu.

Dans l'ensemble, **plus de la moitié des patients et des kinésithérapeutes ont soutenu l'utilisation de la kinésithérapie « mixte »**.

La majorité des patients qui ont suivi des séances de kinésithérapie à distance pour une plainte pour laquelle ils avaient déjà reçu des soins lors de séances en présentiel ont indiqué que la **kinésithérapie à distance était comparable aux séances en présentiel, voire meilleure**.

Pour la plupart des **kinésithérapeutes, certains obstacles importants doivent encore être surmontés**, comme par exemple le fait de déterminer si un patient peut bénéficier d'un traitement de kinésithérapie mixte (seule une minorité des patients y est éligible). La mise à disposition d'outils sûrs, conviviaux et accessibles pose également question.


Ce qui est nouveau et inconnu fait peur : il sera donc essentiel de promouvoir le recours à la kinésithérapie à distance afin de mieux la faire connaître et ainsi dissiper les doutes qui l'entourent.

Pour y parvenir, **un cadre financier et juridique clair et correct** qui traitera, entre autres, du remboursement de ces séances à distance, est nécessaire. Les kinésithérapeutes (et étudiants en kinésithérapie) doivent également être formés aux aspects juridiques, techniques et cliniques liés à la kinésithérapie à distance ou mixte. C'est le seul moyen d'assurer une utilisation durable des nouvelles technologies en kinésithérapie.

Retrouvez de plus amples informations et explications à propos de la kinésithérapie à distance et de la kinésithérapie « mixte » en consultant les résultats de l'étude [Remote physiotherapy consultations in the Belgian primary health care context : lessons learned during the COVID-19 pandemic](#).

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Fabienne Van Dooren
Directrice générale AXXON, Qualité en Kinésithérapie

 0475/33.02.17

 fabienne.vandooren@axxon.be

 www.axxon.be



AXXON, Physical Therapy in Belgium est reconnue comme étant la seule organisation professionnelle représentative pour les kinésithérapeutes en Belgique. La coupole nationale s'occupe de la défense professionnelle et les ailes de l'organisation professionnelle. Sur le plan international, AXXON est le « parent body » de la *World Physiotherapy* (ex-WCPT).